

SUPREMEX ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE T2 2020 ET LE RENOUELEMENT DE L'OPR

Montréal (Québec), le 13 août 2020 – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor, annonce aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2020.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2020 et évènement récent

- Résultat net de 1,9 millions de dollars (ou 0,07 \$ par action), en hausse comparativement au résultat net de 1,8 millions de dollars (ou 0,06 \$ par action) enregistré au cours du deuxième trimestre de 2019.
 - Le BAIIA¹ en hausse de 3,9 %, atteignant 6,9 millions de dollars, soit une augmentation de 0,3 million de dollars comparativement au BAIIA de 6,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2019. Le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 6,9 millions de dollars, en hausse comparativement au BAIIA ajusté de 6,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2019.
 - Produits totaux de 47,7 millions de dollars, équivalent au deuxième trimestre de 2019.
 - Produits des activités tirés du secteur Emballage et produits spécialisés en hausse de 8,9 %, atteignant 14,9 millions de dollars, comparativement aux produits de 13,7 millions de dollars enregistrés au deuxième trimestre de 2019. Cette hausse provient principalement de l'emballage destiné au commerce électronique.
 - Produits des activités tirés du secteur Enveloppe en baisse de 3,5 %, atteignant 32,8 millions de dollars, comparativement aux produits du deuxième trimestre de 2019, qui atteignaient 33,9 millions de dollars.
 - Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 10,7 millions de dollars, en hausse comparativement à 5,0 millions de dollars enregistrés au deuxième trimestre de 2019.
 - La Société a annoncé aujourd'hui le renouvellement de son programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal de ses activités, après l'approbation par la TSX, à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 406 523 de ses actions ordinaires, soit 5,0 % de ses 28 130 469 actions ordinaires émises et en circulation au 12 août 2020, et ce, pour une période de douze mois qui débutera le 17 août 2020.
-

« Je tiens à féliciter tous nos employés qui ont travaillé avec détermination et ont fait preuve de dévouement afin que nous puissions continuer à servir nos clients et naviguer avec succès dans cette situation sans précédent. Bien que plusieurs de nos secteurs d'activité et clients aient été affectés de manière importante, nous avons amélioré notre rentabilité, généré des flux de trésorerie plus élevés et avons remboursé la dette », a déclaré Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex. « Ceci est le résultat de l'effort collectif de nos employés, réaffirme notre capacité à gérer en période de crise et souligne les bénéfices de notre stratégie de diversification géographique et de produits. »

« Lors du deuxième trimestre, la croissance organique est provenue principalement des ventes de produits d'emballage destinés au commerce électronique résultant de nouvelles relations clients que nous avons développées au cours des derniers mois. Le succès et les synergies issues de l'intégration rapide d'Enveloppe Royal en février ont également contribué significativement à ces résultats trimestriels. »

¹ Se référer au rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté ainsi qu'aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section « Mesures non conformes aux IFRS ».

« De nombreuses incertitudes demeurent alors que nous entrons dans la seconde moitié de 2020, à la fois en termes de pandémie et de ses effets à court et à long terme sur l'économie. Notre structure de coûts est contrôlée de façon rigoureuse et le fonds de roulement est une priorité. À l'avenir, nous continuerons d'extraire des synergies provenant de l'acquisition d'Enveloppe Royal et nous allons nous concentrer sur la croissance organique de nos activités d'emballage. Comme toujours, maintenir une attention particulière à notre situation financière en gérant de manière optimale la trésorerie et en réduisant la dette lorsque ce sera possible demeure une priorité », a conclu M. Emerson.

Aperçu du rendement au deuxième trimestre de 2020

Les produits des activités pour la période de trois mois close le 30 juin 2020 se sont établis à 47,7 millions de dollars, équivalent à ceux du deuxième trimestre de 2019.

Les produits des activités tirés du secteur Enveloppe ont diminués de 3,5 % à 32,8 millions de dollars, comparativement aux produits du deuxième trimestre de 2019 qui se chiffraient à 33,9 millions de dollars.

- Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 22,2 millions de dollars, une baisse de 4,7 %, ou 1,1 millions de dollars, comparativement aux produits du deuxième trimestre de 2019 qui se chiffraient à 23,3 millions de dollars. L'augmentation de 6,7 % du volume d'enveloppes au Canada est attribuable à l'apport généré par l'acquisition d'Enveloppe Royal. Excluant les revenus d'Enveloppe Royal, les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes ont diminués d'environ 26,8 % dû à la fermeture temporaire des entreprises non-essentiels durant le deuxième trimestre et des effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes. Les prix de vente moyens ont diminué de 10,7 % comparés à ceux de la même période de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de la COVID-19. Les derniers résultats publiés par la Société canadienne des postes, avant la crise sanitaire du COVID-19, font état d'une diminution de 2,2 % du volume de courrier commercial au cours du premier trimestre clos le 28 mars 2020².
- Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 10,6 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 1,0 % comparativement aux produits des activités du deuxième trimestre de 2019, qui se chiffraient à 10,7 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues a diminué de 3,5 % alors que les prix de vente moyens ont connu une augmentation de 2,6 %, provenant d'une variation favorable liée à la conversion de devises d'approximativement 3,6%. À titre de référence, les derniers résultats publiés par le United States Postal Service font état d'une diminution de 8,4 % du volume de courrier « First Class-Mail » au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020³.

Les produits des activités tirés du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés se sont établis à 14,9 millions de dollars, une augmentation de 8,9 %, ou 1,3 millions de dollars, comparativement aux produits des activités du même trimestre en 2019. La croissance des produits des activités dans ce secteur provient de l'offre d'emballages destinés au commerce électronique de la Société, qui a obtenu de nouveaux clients en 2020, atténuant une baisse des ventes de boîtes en carton plat. Les produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés représentaient 31,3 % des produits des activités de la Société pour le trimestre, soit une augmentation comparativement à 28,7 % pour la même période de l'exercice précédent.

² [Rapport financier du premier trimestre de la Société canadienne des postes publié le 25 mai 2020](#)

³ [Rapport financier du troisième trimestre de 2020 du United States Postal Service publié le 7 août 2020](#)

Le BAIIA s'est établi à 6,9 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2020, comparativement à un BAIIA de 6,6 millions de dollars pour la même période en 2019, une augmentation de 3,9 %. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport généré par l'acquisition d'Enveloppe Royal et à l'augmentation des ventes d'emballages destinés au commerce électronique. Le BAIIA ajusté a augmenté de 0,1 million de dollars, atteignant 6,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. La marge du BAIIA ajusté au deuxième trimestre de 2020 représente 14,5 % des produits des activités, comparativement à 14,2 % pour la même période en 2019.

- Pour le secteur Enveloppe, le BAIIA ajusté s'est établi à 5,7 millions de dollars, soit une augmentation de 0,5 million de dollars comparativement à 5,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. La rentabilité opérationnelle des activités canadiennes des produits d'enveloppe s'est améliorée en raison de l'acquisition d'Enveloppe Royal, conclue le 18 février 2020. En plus d'un volume de ventes plus élevé, cette acquisition a créé des synergies sur le plan de l'efficacité opérationnelle et de l'approvisionnement. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités des produits d'enveloppe a atteint 17,5 %, en hausse comparativement à 15,5 % pour la même période en 2019.
- Pour le secteur Emballage et produits spécialisés, le BAIIA ajusté s'élève à 1,9 millions de dollars, en ligne avec la période comparable de 2019. L'augmentation de ventes d'emballages destinés au commerce électronique a atténué la contribution moindre des ventes d'emballages en carton plat. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 13,3 % comparativement à 14,5 % pour la même période en 2019.
- Le solde de l'écart provient principalement d'un effet négatif sur la conversion des devises et d'une augmentation de charges corporatives.

Le résultat net a atteint 1,9 millions de dollars (ou 0,07 \$ par action) pour la période de trois mois close le 30 juin 2020, comparativement à 1,8 millions de dollars (ou 0,06 \$ par action) pour la période équivalente de 2019.

Aperçu du rendement du premier semestre de 2020

Les produits des activités pour la période de six mois close le 30 juin 2020 se sont établis à 100,1 millions de dollars, une augmentation de 2,9 % comparativement à 97,3 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2019.

Les produits des activités tirés du secteur Enveloppe ont augmenté de 3,5 % à 71,9 millions de dollars, comparativement aux produits pour la même période de 2019, qui se chiffraient à 69,5 millions de dollars.

- Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 48,4 millions de dollars, une augmentation de 2,1 %, ou 0,9 million de dollars, comparativement aux produits de 47,5 millions de dollars enregistrés au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2019. L'augmentation de 7,6 % du volume d'enveloppes au Canada est attribuable à l'apport généré par l'acquisition d'Enveloppe Royal, qui a atténué les effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes et l'impact de la pandémie de la COVID-19 durant le deuxième trimestre de 2020. Les prix de vente moyens ont diminué de 5,2 % comparés à ceux de la même période de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de la COVID-19.

- Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 23,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,7 % ou 1,5 millions de dollars, comparativement aux produits des activités de la même période de 2019, qui se chiffraient à 22,0 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 5,9 % alors que les prix de vente moyens ont connu une augmentation de 0,8 %. Les prix de vente moyens ont été impactés par une variation favorable d'approximativement 2,4% liée à la conversion de devises provenant d'un dollar canadien plus faible comparativement à la même période en 2019.

Les produits des activités tirés du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés se sont établis à 28,2 millions de dollars, une augmentation de 1,2 %, ou 0,4 million de dollars, comparativement aux produits des activités de 27,8 millions de dollars de la même période de 2019. La croissance des produits des activités dans ce secteur provient de l'augmentation des ventes d'emballages destinés au commerce électronique durant le deuxième trimestre de 2020, atténuant une baisse des ventes des emballages en carton plat et de boîtes en carton ondulé.

Le BAIIA a augmenté de 11,5% ou 1,5 millions de dollars, atteignant 14,6 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2020, en hausse comparativement à un BAIIA de 13,1 millions de dollars pour la même période en 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal et l'augmentation des ventes d'emballages destinés au commerce électronique durant le deuxième trimestre de 2020. Le BAIIA ajusté s'est établi à 15,1 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2020, comparativement à 13,3 millions de dollars pour la même période en 2019. La marge du BAIIA ajusté représente 15,1 % des produits des activités, en hausse comparativement à 13,6 % pour la même période en 2019.

- Pour le secteur Enveloppe, le BAIIA ajusté s'est établi à 12,7 millions de dollars, soit une augmentation de 1,3 million de dollars comparativement à 11,4 millions de dollars durant la même période de 2019. La rentabilité opérationnelle des activités canadiennes des produits d'enveloppe s'est améliorée en raison de l'acquisition d'Enveloppe Royal, conclue le 18 février 2020. Cette acquisition, en plus des produits des activités supplémentaires générés, a créé des synergies sur le plan de l'efficacité opérationnelle et de l'approvisionnement. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités des produits d'enveloppe a atteint 17,6 %, en hausse comparativement à 16,4 % pour la même période en 2019.
- Pour le secteur Emballage et des produits spécialisés, le BAIIA ajusté a augmenté à 3,3 millions de dollars, une augmentation de 0,1 million de dollars comparativement à 3,2 millions de dollars durant la même période de 2019. L'augmentation des ventes d'emballages destinés au commerce électronique durant le deuxième trimestre a permis d'atténuer des ventes plus faibles dans les autres offres du secteur Emballage et des produits spécialisés. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 11,7 %, comparativement à 11,6 % pour la même période en 2019.
- La variation des charges corporatives et autres charges non allouées est attribuable à un gain sur la conversion des devises au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, contre une perte au cours de la période comparable de 2019 et, dans une moindre mesure, à un ajustement positif de la valeur de marché des unités d'actions différées (UAD), partiellement atténué par une diminution des charges corporatives allouées aux secteurs.

Le résultat net a atteint 4,5 millions de dollars (ou 0,16 \$ par action) pour la période de six mois close le 30 juin 2020, comparativement à 3,6 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action) pour la même période de 2019.

Des flux de trésorerie nets de 18,9 millions de dollars ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de six mois close le 30 juin 2020, comparativement à 8,0 millions de dollars pour la même période en 2019. Cette amélioration est principalement attribuable à la hausse du résultat net et une variation nette positive de la fluctuation des éléments du fonds de roulement de 6,9 millions de dollars.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Le 13 août 2020, la Société a annoncé avoir eu l'approbation de la TSX à racheter aux fins d'annulation par voie d'OPR jusqu'à 1 406 523 de ses actions ordinaires, représentant environ 5,0 % de ses 28 130 469 actions ordinaires émises et en circulation au 12 août 2020.

Les achats en vertu du OPR seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation au Canada, s'ils sont admissibles, conformément aux lois et règlements applicables en matière de valeurs mobilières, sur une période maximale de 12 mois commençant le 17 août 2020 et se terminant le 16 août 2021. Supremex rachètera les actions ordinaires à leur cours au moment de l'acquisition. Toutes les actions ordinaires rachetées au titre de l'OPR seront annulées.

Le volume de négociation quotidien moyen sur les actions ordinaires de Supremex au cours des six mois civils complets précédant la date des présentes, calculé conformément aux règles de la TSX, s'est établi à 46 415. Par conséquent, aux termes des règles de la TSX, Supremex a le droit de racheter, un jour de bourse donné, jusqu'à 11 603 actions ordinaires, soit 25 % du volume de négociation quotidien moyen. De plus, Supremex peut, une fois par semaine, effectuer un achat de bloc (au sens du Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions ordinaires dont des initiés de Supremex n'ont pas la propriété directe ou indirecte, conformément aux règles de la TSX.

Supremex croit que, de temps à autre, le rachat de ses actions ordinaires au titre de l'OPR est une utilisation justifiée et souhaitable de l'encaisse disponible susceptible d'augmenter la valeur de l'investissement des actionnaires.

Supremex n'a racheté aucune de ses actions ordinaires en circulation au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des 12 derniers mois.

Sommaire de la situation financière et des sources de financement

Compte tenu de la récente pandémie de la COVID-19, il peut être raisonnablement supposé que celle-ci va continuer d'avoir des répercussions négatives sur la demande pour certaines catégories de produits de la Société. Toutefois, au moment présent, la Société n'est pas en mesure d'estimer la durée et l'ampleur des répercussions économiques qui s'ensuivront. Durant le premier mois du deuxième trimestre, la Société a enregistré une baisse des revenus d'environ 6%. En excluant les produits des activités d'Enveloppe Royal, les ventes auraient diminué d'environ 20%. Dans les deux mois suivants, la demande pour certaines catégories de produits a commencé à s'améliorer et s'est traduit par une diminution de ventes totale de 11,3 % durant le deuxième trimestre de 2020, en excluant les produits des activités d'Enveloppe Royal, comparé à la même période de 2019. Afin d'atténuer l'incidence de la pandémie de la COVID-19 sur les activités et les résultats financiers de la Société, la direction exerce une gestion rigoureuse des dépenses opérationnelles, du fonds de roulement et réduit toutes les dépenses en immobilisations qui ne sont pas indispensables. Prenant une approche prudente, la Société a poursuivi ses négociations et a obtenu une clause restrictive du ratio dette / BAIIA plus favorable pour le deuxième et le troisième trimestres de 2020. De plus, le conseil d'administration de la Société a annoncé le 15 mai 2020 la suspension du dividende trimestriel jusqu'à nouvel ordre. Compte tenu des conditions de marché actuelles et anticipées et des projections de la direction, la Société prévoit disposer des liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins actuellement prévus.

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars [80 millions de dollars au 31 décembre 2019] et d'une facilité d'emprunt à terme de 31,5 millions de dollars [33,3 millions de dollars au 31 décembre 2019]. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. Au 30 juin 2020, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives et avait une capacité d'emprunt supplémentaire de 20,7 millions de dollars, tout en respectant ces clauses restrictives.

Mesures de rendement non conformes aux IFRS

Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	closes le 30 juin		closes le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net	1 865	1 815	4 453	3 623
Impôts sur le résultat	569	884	1 624	1 556
Frais de financement, net	883	942	1 760	1 775
Amortissement des immobilisations corporelles	1 315	1 282	2 504	2 691
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 382	1 170	2 651	2 343
Amortissement des immobilisations incorporelles	881	544	1 589	1 090
BAIIA⁽¹⁾	6 895	6 637	14 581	13 078
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	—	138	—	174
Ajustement de valeur sur stocks acquis	—	—	555	—
BAIIA ajusté⁽¹⁾	6 895	6 775	15 136	13 252
Marge du BAIIA ajusté (%)	14,5	14,2	15,1	13,6

(1) Se reporter à la définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté

Les références au « BAIIA » désignent le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, les dépenses pour rémunération éventuelle liée à certains regroupements d'entreprises, les frais de démarrage d'une nouvelle installation, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation. Supremex est d'avis que le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures couramment utilisées par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non-récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société par rapport à l'année précédente.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures des résultats conformes aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA et le BAIIA ajusté peuvent ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être considérés comme des mesures de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats du deuxième trimestre clos le 30 juin 2020 de la Société aura lieu le 13 août 2020, à 10 heures (heure de l'Est). La conférence téléphonique sera diffusée en direct sur le site Web de la Société, dans la section Investisseurs, sous Web Diffusion.

Veillez prendre note que la téléconférence sera tenue en anglais. Pour participer à la conférence (professionnels de l'investissement seulement) ou l'écouter en direct :

- Participants locaux (Montréal et environs), composer le : 514 807-9895 ;
- Participants de Toronto, composer le : 647 427-7450 ;
- D'ailleurs en Amérique du Nord, composer le numéro sans frais : 1 888 231-8191 ;
- La conférence sera également disponible en différé à la section Investisseurs du site Web de la Société.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant, sans s'y limiter, le BAIIA, le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour le trimestre se terminant le 30 juin 2020. Supremex met en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : crise sanitaire mondiale, les cycles économiques, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, croissance par acquisition, la dépendance sur le personnel clé, l'augmentation du coût des matières premières, la fluctuation des taux de change, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, la disponibilité de fonds, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt, le risque potentiel de litige, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, la cyber-sécurité et la protection de données, aucune garantie de payer des dividendes et les paiements en espèces antérieurs. En outre, les risques et incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales potentielles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 et dans la notice annuelle de la Société datée du 30 mars

2020, notamment à la rubrique « Facteurs de risque » de ces deux documents. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou pour toute autre raison.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de Supremex.

À propos de Supremex

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte 13 installations réparties dans six provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 875 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits de papier et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

Pour plus d'information, visitez www.supremex.com.

Personne ressource :

Stewart Emerson

Président et chef de la direction

investors@supremex.com

514 595-0555, poste 2316